

Présidentielle : Ciotti voterait Zemmour au second tour

En cas de duel entre Emmanuel Macron et le polémiste, « je voterais Éric Zemmour, très clairement », a affirmé hier le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, candidat à une éventuelle primaire LR.

Le député LR Éric Ciotti, candidat à la primaire de la droite, a déclaré hier qu'il voterait pour Éric Zemmour en cas de duel face à Emmanuel Macron au second tour de la présidentielle, même s'il ne « pense pas » que le polémiste « pourrait gagner ce match ».

« Je voterais Éric Zemmour, très clairement », a assuré Éric Ciotti, interrogé lors du Grand Jury RTL/LCI/Le Figaro sur son choix en cas de second tour Macron - Zemmour en avril 2022. « Éric Zemmour défend aujourd'hui des idées que, pour la plupart, je partage », notamment « le constat d'un déclin de notre pays », a souligné Éric Ciotti.

« Il y a des sujets sur lesquels je ne suis pas en phase »

Quant aux « condamnations » dont a fait l'objet Éric Zemmour, notamment 10 000 euros d'amende pour « provocation à la haine raciale » et « injures publiques à caractère raciste », elles « paraissent » à Éric Ciotti « aller beaucoup trop loin ».

Mais « nous n'avons pas la même histoire, les mêmes appartenances », a nuancé l'élu des Alpes-Maritimes, en rappelant avoir « adhéré à 16 ans à la famille gaulliste ».

Et « il y a des sujets sur lesquels je ne suis pas en phase, comme son analyse sur la place des femmes dans la société », a-t-il poursuivi.

« Le seul candidat qui peut gagner cette élection, qui peut troubler le duel entre Monsieur Macron et Madame Le Pen, (...) c'est le candidat de

la droite républicaine et je ne pense pas qu'Éric Zemmour pourrait gagner ce match, je le dis aussi très clairement », a affirmé Éric Ciotti.

Lui qui avait glissé un bulletin nul dans l'urne lors du second tour en 2017 entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron a aussi indiqué qu'il « reproduirai(t) ce vote » si le scénario venait à se répéter. Pour l'heure, ils sont cinq prétendants à une éventuelle primaire (Éric Ciotti, Valérie Pécresse, Michel Barnier, Philippe Juvin, Denis Payre), auxquels il faut ajouter Xavier Bertrand, qui n'a pas souhaité y participer mais postule pour être le candidat de la droite à la présidentielle. « Au final, quel que soit le chemin emprunté, je suis convaincu que dans quelques semaines, au pire, quelques mois, nous aurons un candidat de la droite républicaine », a aussi déclaré Éric Ciotti, en appelant à « l'esprit de responsabilité de chacun ».

« 1 000 € d'amende » aux consommateurs de cannabis

Éric Ciotti a par ailleurs martelé sa volonté de « déstabiliser » autant les « trafics » de drogue, par des « enquêtes judiciaires très lourdes », que les « consommateurs » eux-mêmes, en portant « à 1 000 euros » l'amende forfaitaire pour toute consommation de cannabis.

« Il faut déstabiliser la consommation parce qu'autrement, si on continue, plus il y aura de demandes, plus il y aura d'offre », a fait valoir l'élu des Alpes-Maritimes.



« Éric Zemmour défend aujourd'hui des idées que, pour la plupart, je partage », affirme Eric Ciotti. (Photo Eric Ottino)

Dans ce cadre, Éric Ciotti a aussi appelé à mener « une action diplomatique » vis-à-vis du Maroc, accusé d'entretenir « quasiment une production d'État » dans « la région du Rif ». Il faut dire « à nos amis marocains : on ne peut plus tolérer ça », car sinon, « on aura des arrivées massives, de l'autre côté on a une consommation massive et aujourd'hui, on a des policiers qui s'épuisent et qui n'arrivent pas à réguler ça ».

Dominique Estrosi-Sassone prend du galon auprès de Xavier Bertrand

La liste des dix porte-parole, cinq hommes et cinq femmes, de Xavier Bertrand, en course pour la présidentielle 2022, a été révélée hier sur Twitter par Julien Nény, journaliste à France Télévisions. On relève la présence de la sénatrice azurienne Les Républicains Dominique Estrosi-Sassone. Sénatrice depuis 2014, cette dernière

est conseillère municipale de Nice et conseillère métropolitaine à la métropole Nice Côte d'Azur. Candidat déclaré à la présidentielle, Xavier Bertrand a quitté Les Républicains en décembre 2017. Il s'est refusé à participer à un éventuel système de départage entre les candidats de droite, sur lequel planchent les responsables LR.